

SPOT LEGAL
Régie
N° 334
1881

LE RÉVEIL LYONNAIS

JOURNAL QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN RADICAL INDÉPENDANT

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
LYON, RHÔNE, LOIRE, AIN, ISÈRE, SAÔNE-ET-LOIRE.	5 10	10 20	18 36
PROVINCES DES DÉPARTEMENTS.	6 12	12 24	20 40
ÉTRANGER (Union postale).	12 24	24 48	40 80

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste

ADMINISTRATION & RÉDACTION

8 — RUE DES MARRONNIERS, — 8
ADRESSER TOUTES LES CORRESPONDANCES ET LES ABONNEMENTS
A M. Tony LOUP, Directeur-Administrateur

ANNONCES

Les Annonces et Réclames sont reçues exclusivement
Chez M. Victor FOURNIER, 14, rue Confort.
BUREAUX DE VENTE : 14, RUE QUATRE-CHAPEAUX

MINISTRE D'ÉTAT

On prête à monsieur Gambetta l'intention de faire créer pour lui la charge de ministre sans portefeuille. Est-ce que le président de l'Assemblée se dérobe toujours ? Est-ce qu'il exercera le pouvoir sans en assumer la responsabilité ? Sa personnalité devient bien encombrante ; le futur chef du cabinet semble prendre à tâche de perdre dans des complications inutiles, le peu de crédit qui lui reste. Il est homme de talent, il est habile : il l'a maintes fois prouvé ; son talent et son habileté doivent lui faire comprendre que la France ne veut pas d'un ministre d'État.

Depuis deux mois, au grand jour de la vie publique, M. Gambetta n'a qu'un but : former un ministère dont il sera le chef. La candidature à la présidence du cabinet, il l'a posée partout et nettement. Il l'a posée, quand, de la rue de Surcouf, il a tenté de faire violence au suffrage universel, de forcer la carte électorale et de faire sortir de l'urne, au 21 août, une chambre faite à son image, souple, docile, malléable, prête à se plier à toutes les fantaisies du maître, quelque chose comme une assemblée de républicains républicains. Il l'a posée en core quand il a témoigné à Cherbourg, le regret de ses emportements de Belleville. Il l'a posée le jour où, s'adressant à l'Europe, il a dit : mon gouvernement, comme Louis XIV disait : « L'État c'est moi ! »

En craignant une alliance trop étroite avec le radicalisme qui monte ; il a coupé sa queue, comme l'on dit. Il a renié une partie de son programme de Belleville : une façon de ménager les susceptibilités de ce qu'il suppose être la future majorité gouvernementale. Tout ce qui prouve cette ambition : la direction du ministère ; il l'a fait. Il est intervenu dans la nomination des députés ; majorité qui fera les ministères. Il a fait des sourires au chef de l'État, il a parlé en maître à l'Europe ; il a rompu avec ceux qui, selon le *National* « alarment les intérêts ; les intérêts du *National*, probablement, cette conduite ne laisse subsister aucun doute. M. Gambetta a voulu être ministre. L'Europe, le chef de l'État, le pays ne sont pas des dupes, ils le savent, et savent qu'il ne dépend que de lui, de l'être.

Maintenant que le moment d'entrer en scène est arrivé ; M. Gambetta se fait prier. Il attend — quoi ? il attend pour attendre ; il attend la grande discussion ;

Eh bien non ! il ne se sent pas sûr de l'appui du pays ; il craint de gouverner ouvertement ; il veut un ministère sans portefeuille.

Tant de bruit, tant d'évolutions, tant de tactique ; tant de finesse pour arriver à ce résultat. Un ministre d'État, mais la France n'en veut plus. Quand M. Gambetta combattait aussi ayant pour rempart ses collègues. C'est lui qui poserait à l'attaque et qui prêterait le flanc à l'attaque. Ce pouvoir de l'ombre ; cette politique du ministère plait au président de la Chambre. Il adore ces complots élaborés dans le silence des cabinets ; la manière de faire croire qu'on ne se trompe pas c'est le sembler ne jamais rien faire. C'est guère brave en tous cas. Être incapable de se montrer dans le grand débat en pleine lumière. Se dérober derrière des collègues. Décidément, M. Gambetta sera toujours l'homme de Saint-Sébastien.

Le rôle d'un général est d'être à la tête des troupes, et non caché dans ses rangs, tremblant et n'osant offrir sa propre personne aux coups ennemis. M. Gambetta craint de se tromper sans doute et ses désirs en sont la preuve manifeste. Point n'était besoin alors de tant frigner et de forcer ouvertement sa candidature non-seulement à la présidence du conseil, mais à la présidence de la République.

Si M. Gambetta veut être ministre, qu'il assume la responsabilité de ses actes, qu'il prenne un portefeuille. Nous ne voulons pas d'un vice-président de la République devant lequel le véritable président s'effacerait bientôt. Nous ne voulons pas que M. Gambetta assume à jouer dans notre démocratie le rôle d'un Rouher.

Nous redouterions l'influence d'un ministre irresponsable si ce ministre devait être le chef. M. Grévy n'aurait pas le ministère d'État en l'honneur de M. Gambetta. C'est un personnage dangereux, dans un tel rôle. Il a été affirmé sa personnalité devant l'Europe. Le président de la République n'en serait que son modeste reflet.

La souveraineté du peuple serait gravement atteinte. Qui frapperait les fautes sont commises ? Qui encourrait devant le pays les responsabilités des défaites ? M. Gambetta voudrait faire du ministère une forteresse, non pour protéger la constitution, mais pour le protéger. C'est inexplicable et impolitique. Tout le pouvoir se trouvant centralisé entre les mains de cet irresponsable, le pays mené par un chef masqué,

c'est impossible. M. Gambetta a pu rêver le rôle de viceroi et méditer cette parole : le roi règne et ne gouverne pas ; mais dans un pays de suffrage universel, la maxime change et nous disons : « Le pays règne et entend gouverner. »
GEORGES LÉVELLIER.

LETTERES DE DÉPUTÉS

LETTRE DE M. PEYTRAL
Député des Bouches-du-Rhône.
Marseille, 8 octobre 1881.
Monsieur le Directeur,
Je trouve seulement aujourd'hui, en rentrant à Marseille, votre lettre du 6 octobre. Je m'empresse de vous adresser le *Réveil lyonnais*, que vous dirigez, tant le succès que le fait de me le procurer une ligne de conduite franchement radicale et conforme aux aspirations de la démocratie lyonnaise.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes meilleures salutations.
F. PEYTRAL.

LETTRE DE M. HENRI MARÉ
Député de Paris.
8 octobre 1881.

Mon cher confrère,
J'apprends que votre vaillant journal le *Réveil lyonnais*, se transforme et devient une grande feuille quotidienne. Les succès qu'il a obtenus jusqu'à présent est le gage de son succès futur. Tous les véritables républicains s'en réjouissent.

Pour moi je suis heureux de souhaiter la bienvenue au nouveau *Réveil lyonnais*, qui tiendra haut et ferme le drapeau du radicalisme et combattra le bon combat de la démocratie contre l'hypocrisie monarchique qui se couvre du nom de République.

Bon courage et en avant !
HENRI MARÉ.

LETTRE DE M. DUPORTAL
Député de Toulouse.
Paris, le 7 octobre 1881.

Mon cher confrère,
Votre lettre me parvient seulement aujourd'hui à Paris, après un détour inutile par Toulouse d'où je suis parti aussitôt que l'obstination du ministère m'a autorisé à penser qu'il pourrait y avoir lieu à traduire dans les actes la mise en demeure de l'extrême-gauche. Je vous réponds donc en toute hâte, au risque d'arriver trop tard pour participer aux encouragements qui vous seront donnés par mes amis, en vue du développement de votre excellent *Réveil lyonnais*.

Il est, en effet, très heureux que vous puissiez, enfin, donner un organe important au radicalisme militant de votre cité si chère à la démocratie socialiste. Après

le double succès qu'elle vient de faire à mon ami Léon Loyer, dans des conditions si difficiles, vous vous devez à vous-mêmes, vous devez à l'anti-monarchisme triomphant dans un grand nombre de circonscriptions électorales, d'affirmer quotidiennement votre victoire et de ne laisser dans vos patriotiques contrées, au repos ni trêve aux anarchiques tentatives qui sont au moment d'escalader le pouvoir sur les épaules des députés et de l'indigne République à l'usage ministériel.

C'est à la future extrême-gauche renforcée de vaillantes recrues. Ce sera le vote de lui prêter aide et assistance. Ce sera, enfin, celui des radicaux de toute la France d'augmenter incessamment le bataillon sacré en qui le pays place toutes ses espérances.

A l'œuvre donc, chers et bons amis du *Réveil lyonnais*. Je suis avec vous du cœur et des deux bras. Soyez avec nous de votre vaillante plume et de tous les moyens d'action si puissants sur l'excellent esprit des populations ardentes et travaillieuses de notre vieille commune afranaise.

Votre tout dévoué,
Armand DUPORTAL.
Député de la Haute-Garonne.

DÉPÊCHES DE NUIT

Par télégraphique spécial.

LE PROCHAIN MINISTÈRE

Paris, 9 octobre 1881.

M. Gambetta
Il se confirme que si M. Gambetta est appelé par M. Grévy, il prendra la direction et la formation entière du ministère dont il inspirera la politique générale sans prendre le portefeuille d'un ministre spécial.

M. Ferry ne fait pas partie de la combinaison.

M. de Freycinet à l'Élysée
M. Jules Grévy a fait appeler M. de Freycinet, ils ont eu ensemble un long entretien.

Les présidents à l'Élysée
Le président de la République a fait prier les présidents et vice-présidents du Sénat et de la Chambre de venir conférer avec lui au sujet de la politique à suivre, c'est-à-dire des ministères à choisir.

Il a également témoigné le désir d'entendre les chefs des différents groupes républicains.

Le futur ministre de la marine.
On assure que c'est M. le vice-amiral Peyron, qui, en raison de ses relations amicales avec M. Gambetta, prendrait

le portefeuille de la marine, dans le cas où M. le vice-amiral Cloué quitterait le ministère.

LES JOURNAUX

Paris, 9 octobre.
— *L'Éclair* annonce la fin prochaine de deux journaux royalistes du matin.
— *Le Globe* dit : « L'habileté des dates nous passionne profondément, car nous voyons, dans la constitution d'un gouvernement politique, sachant faire unifier de front les réformes inférieures et le rétablissement de nos libertés civiles. »
— *Le XIX^e Siècle*, *l'Est*, *l'Echo*, *le Gambetta* s'attendent à un nouveau ministère pacifique.
— *La Paix* déclare que la majorité pour être stable devra avoir des idées communes sur la révision, la réforme judiciaire et la séparation de l'Église et de l'État.
— *Le Soleil* s'attend à un nouveau ministère pacifique.
— *Le Parlement* dit que les amis de M. Gambetta veulent à tout prix chasser M. Jules Ferry d'entrer dans le nouveau ministère.
— *La République française* déclare que la démission du cabinet, qui aurait été un acte de faiblesse politique au lendemain des élections, serait une chose anormale et ne s'expliquerait que des critiques, si elle se produisait maintenant avant la rentrée des Chambres.
— *Les Débats* montrent les difficultés de la démission du cabinet français-anglais en Egypte et déclare qu'un contrôle militaire de quelques mois suffirait à calmer l'effervescence présumée et mettre en France au repos les maîtres dont l'écho résonne jusqu'en Algérie et aux Indes.
— *Le Rappel* constate que les plus-values des impôts indirects atteignent cette année 200 millions. C'est sur cette somme que seront prélevés les crédits nécessaires pour couvrir les frais de l'expédition tunisienne, que ce journal évalue à 35 millions environ.
— *Le Rappel* ajoute qu'après le remboursement des obligations à court terme, il restera encore 60 millions disponibles.

CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS

Paris, 9 octobre.

Les membres de l'extrême gauche du Conseil municipal se sont réunis au nombre de dix-neuf, hier à 2 heures au pavillon de Flore, pour choisir les candidats au bureau pour le renouvellement de mardi.

Assistaient à cette réunion, MM. de Bouffier, Rousselle, Manier, Sougeon, Boué, Sigismond Lacroix, Maré, Tony-Révillon, Catiaux, de Heredia, Mesureur, Mathé, Dujarrier, Delhomme, Yves-Guyot, Curé, de Lancosson.

Ont été désignés comme candidats à la présidence : M. Mathé ; comme vice-présidents : MM. Sougeon, Rousselle ; secrétaires : MM. Dujarrier, Rousselle ; Messieurs et Rousselle ; syndic : M. Rouzé.

INTÉRIEUR

Paris, 9 octobre.

RÉSULTAT DE L'ÉLECTION DE L'INDE
Une dépêche en date du 6 octobre, adressée par le gouverneur de l'Inde à M. le ministre de la marine, annonce que M. Pierre Atype, candidat républicain, qui a obtenu 29,200 voix, a été hier proclamé député. M. Atype remplace M. Gudin, député sortant, membre du centre gauche.

LE DRAPEAU TRICOLOR

Un incident dont on s'entretient beaucoup dans le cercle, s'est produit ces jours derniers à Nantes. Nos officiers et soldats ont été partout bien accueillis, par exemple, dans un certain château dont le maître a tenu à faire devant eux une petite manifestation d'hospitalité.

Recevant les officiers du régiment, il leur a dit qu'il était fort heureux de leur offrir l'hospitalité. Mais, aurait-il ajouté, en montrant le drapeau tricolore, je ne puis en dire autant de cette machine-là !

Le drapeau du régiment allait être, à ce moment, déposé dans la chambre du colonel, mais l'incident indigné des paroles qui venaient d'être prononcées par son hôte sur le compte du drapeau national, le colonel dit que, puisqu'il en était ainsi, et le drapeau, si les officiers ne le portaient pas, il ne pouvait plus dans la maison.

Le colonel donna le signal de sortie et tous les officiers, drapeau en tête, suivirent aussitôt leur colonel et allèrent se coucher sur le palier, et poste voisine, laissant le château en face du drapeau qu'il avait fait préparer.

L'AMBAassadeUR D'ANGLETERRE

L'ambassadeur d'Angleterre a été reçu, ce matin, par le président de la République, avec lequel il a eu un long entretien.

DÉMISSION DE LA MUNICIPALITÉ D'AMIENS

Hier, nous avons annoncé la démission du maire d'Amiens.

Les quatre adjoints viennent d'adresser le préfet de la Somme et ils se font ainsi un devoir de suivre dans sa retraite le chef de la municipalité.

LA LIBRE PENSÉE A LYON

Dimanche 16 octobre, aura lieu à l'Alhambra une grande réunion de la société de la Libre Pensée de Bordeaux. MM. de Laneson, député, et Léprieux, docteur, y assisteront comme représentants de la société de la Libre Pensée de Paris.

MONUMENT A L'AMIRAL COLIGNY

Les personnes qui poursuivent en France l'érection d'un monument à l'Amiral Coligny, MM. Dujarrier, Bersier et Alfred André, viennent d'être convoqués à Genève pour la formation d'un comité genevois pour constater la participation de Genève à cette œuvre.

LA DATE DES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

La date du 8 janvier pour les élections sénatoriales a été adoptée en principe par le gouvernement. Cette décision sera rendue publique la semaine prochaine.

Fouilleton du RÉVEIL LYONNAIS

SON ALTESSE L'AMOUR

PAR

XAVIER DE MONTÉPIN

(Suite.)

La jeune femme, que nous venons d'entendre appeler : madame la marquise, se laissa tomber sur un siège avec une grâce nonchalante.

L'employé, après avoir traversé les deux premières pièces, frappa discrètement à la porte du cabinet.

L'ordre d'entrer lui fut donné par une sonnerie électrique, car la voix ne pouvait traverser le capitonnage de la double porte, et il pénétra chez Malpertuis.

— Qu'est-ce ? — fit brièvement celui-ci.

— Monsieur le directeur, c'est une dame...
— Quelle dame ?
— Voici sa carte.

Et il tendit à son patron le carré de carton porcelaine.

Malpertuis lut le nom de la visitante aristocratique : un nouveau sourire écarta ses lèvres.

— Faut-il faire entrer ? — reprit l'employé.

— Tout à l'heure... Je sonnerai pour vous prévenir...
Le garçon de bureau sortit.

Malpertuis jeta la carte sur un dossier, quitta son fauteuil et s'approcha d'un cartonnier qu'il ouvrit à l'aide d'une clef suspendue à sa chaîne de montre.

Il en tira un carton placé sur la quatrième tablette ; il plongea sa main dans l'ouverture ainsi pratiquée, et il poussa son doigt sur un bouton que le carton avait mission de dissimuler.

Quelques secondes s'écoulèrent, puis une sonnerie électrique retentit des du bureau.

César est chez lui... — pensa Malpertuis. — Tout va bien !

Encadrant alors son visage dans l'espace momentanément vide, il prononça d'une façon très distincte ces mots : — La marquise de la Tour du Roy est là...
— Une voix bien timbrée lui répondit : — Bon... Attends une demi-minute...
— Malpertuis ne releva point le carton, mais il avait déposé et revêtu s'assoir où il l'avait déposé et revêtu s'assoir.

— Décidément, murmura-t-il, c'est une belle invention que le téléphone.

Il dissimula sous un journal les diverses paperasses encombrant son bureau, il peigna soigneusement ses favoris, puis il frappa deux fois de suite sur un timbre.

Un instant après la porte s'ouvrit et l'employé introduisit la marquise Lazarine de la Tour du Roy, qui leva son voile en franchissant le seuil.

Le patron de l'étude fit quelques pas au devant de la noble visitante. L'assaut d'une façon très correcte, ni trop humble, ni trop cavalière, lui avança un siège près du fauteuil qu'il occupait lui-même, et dit : — Veuillez me pardonner, madame la marquise, les quelques minutes d'attente que vous avez subies bien malgré moi... il fallait congédier un client, ce que je me suis hâté de faire...
— Vous êtes tout pardonné, monsieur, — répondit Lazarine en souriant ; je sais que vous êtes très occupé et j'attendais sans impatience... j'ai d'ailleurs, attendu fort peu.

La jeune veuve du marquis Robert de la Tour du Roy avait tout au plus vingt-huit ans : c'est assez dire que sa beauté, incomparable et quasi-célèbre, battait son plein.

Le corsage cuirassé de sa robe de faille noire, brodée de jais, dessinait une taille ronde et fine, souple et cambrée, les contours exquis d'un buste de statue et des hanches d'un dessin hardi.

Une profusion de cheveux ondulés, d'un ton de cuivre rouge, se faufilaient sous le petit chapeau noir, absolument simple, qui n'en pouvait cacher la soyeuse épaisseur.

Quelques mèches folles s'échappaient sur le front, et cinq ou six boucles brillantes, inondant les épaules, descendaient jusqu'au bas de la taille.

Le visage, aux traits fins et corrects sans la froideur classique, et d'une originalité piquante, offrait l'éblouissante carnation des roses. Les sourcils bruns et les cils noirs, formant un contraste éclatant avec les roses broyées du teint et la puante ardeur de la chevelure, donnaient aux grands yeux d'un vert sombre l'expression presque orientale que les femmes de théâtres obtiennent à l'aide du coquel.

La bouche était petite ; les lèvres couleur de sang et les dents à croquer des perles.

Ces radieux visages, ce corps de jeune nymphe, constituaient un ensemble d'une élégance incomparable. — Chaque mouvement, chaque attitude, révélait une grâce. — Rien ne saurait exprimer la séduction du regard et le charme captieux du sourire.

II

Au moment où cette créature exquise franchissait le seuil du cabinet de l'homme d'affaires, sa physionomie mobile était voilée d'un nuage d'ennui ou plutôt de tristesse.

Malpertuis regarda la belle visitante pendant une seconde avec une admiration manifeste.

Lorsque Lazarine eut pris place dans le fauteuil qu'il lui désignait, il s'assit lui-même.

— Vous venez, madame la marquise, — dit-il, — vous enquérir du résultat des démarches dont vous m'avez fait l'honneur de me charger ?

— Oui, monsieur, — répondit la jeune femme ; — vous m'avez demandé un mois, et le trentième jour expirait hier...
— Aussi je vous attendais, madame, et, si vous n'étiez venue ce matin, je me serais fait un devoir de me présenter chez vous dans l'après-midi...
— Avez-vous une bonne nouvelle à m'apprendre ? Avez-vous été plus adroit ou plus heureux que la police qui, depuis quatre ans, n'a pu découvrir où le lieutenant démissionnaire Marcel Laugier cache le fil qu'il m'a volé ?

Malpertuis secoua la tête.

— Hélas ! non, madame la marquise, pas encore... murmura-t-il avec une humilité de commandeur.

— Quoi ! — s'écria Lazarine d'un ton où l'étonnement se mêlait au dépit, — vous n'avez rien trouvé ?

— Rien... — Nos agents de Paris, — et ils sont nombreux ! — ont en vain fouillé la grande ville... Nos agents de province n'ont pas mieux réussi... Quant à nos correspondants de l'étranger, malgré leur activité, leur zèle et leur intelligence, ils n'ont pu nous fournir aucun renseignement.

— C'est un échec complet, alors !

— Jusqu'à nouvel ordre, oui, je suis bien forcé d'en convenir... Mais ne vous laissez pas de cet insuccès... Mon grand tort est d'avoir voulu terminer en un mois une entreprise où la police officielle échoue depuis quatre ans... Le dernier mot, d'ailleurs, n'est pas dit...

Hier encore, j'ai expédié partout des instructions nouvelles, et j'espère plus que jamais...
— Sur quoi comptez-vous ?
— Sur une chance, heureuse, sur une circonstance inattendue qui peut se présenter d'une heure à l'autre. — Les plus grands policiers du monde doivent les trois quarts de leurs triomphes à un hasard qui les sert à un moment donné... Soyez certaine que l'ex-lieutenant Marcel Laugier n'est pas en France... Une plainte portée par vous le rendrait justiciable de la cour d'assises... Il y va pour lui d'une condamnation aux travaux forcés à temps... Il vit à l'étranger, sous un nom d'emprunt ; c'est pour cela qu'il est momentanément insaisissable.

— Eh ! — répondit la marquise avec impatience, — on change son nom, on ne change pas sa figure. — Je vous ai remis un portrait-carton du lieutenant... — Que j'ai fait reproduire à très grand nombre par mon photographe... Tous mes correspondants en ont un exemplaire dans les mains... Nous devons aboutir et nous aboutirons, j'en ai la conviction absolue... C'est une affaire de temps...
Lazarine frappa du pied.

— Et pendant ce temps, quel vous-même n'assignez pas de limites, je reste esclave ! — s'écria-t-elle. — Investie, par la loi et par la volonté de feu le marquis de la Tour du Roy, de la tutelle de mon fils, je gère les biens dont la jouissance m'est acquise jusqu'à la majorité de ce fils, s'il est vivant, et dont j'aurais hérité s'il est mort... Je ne puis donc rien entreprendre, rien décider, rien conclure, sans savoir si l'enfant existe... Je ne puis prendre aucune détermination pour mon avenir, et j'ai besoin d'être libre...
— Madame la marquise, — fit Mal-

pertuis d'une voix insinuante, — vous n'avez fait l'honneur de m'accorder votre confiance, et vous ne vous en repentez pas... J'ai compris qu'un secret très grave, dont il ne me semble pas difficile de deviner la nature, existe, ou du moins existerait, entre vous et le lieutenant Marcel Laugier... Je sais beaucoup de choses déjà, mais j'ai besoin d'en savoir plus encore pour être à même de vous donner certains conseils utiles... Me permettez-vous de vous adresser quelques questions ?

— Sans doute, seulement je me réserve le droit de n'y pas répondre si elles me paraissent indiscrettes, et de ne suivre les conseils qu'à bon escient... L'homme d'affaires s'inclina.

— C'est trop juste ! — répliqua-t-il en souriant. — Mais, soyez sans crainte ! je serai discret... Quelle est votre fortune ? Personnelle, madame la marquise ?

— Un million, qui m'a été reconnu comme apport dotal dans mon contrat de mariage.

— Quelle fortune possédait feu M. le marquis ?

— Six millions, au minimum...

— Dans ses dispositions testamentaires, M. le marquis a-t-il stipulé pour vous la propriété de quelques-uns de ces millions ?

— Non... Tutrice de l'enfant, je dois disposer de la totalité des revenus jusqu'au jour de la majorité de mon fils, je vous le répète... Ce jour arrivé, je ne conserverai qu'un tiers des revenus.

— Aucune autre libéralité ?

— Aucune.

— En ce moment, où vous avez la plus large jouissance, faites-vous des économies ?

— Impossible. Ma maison est considérable, et j'ai l'orgueil de tenir mon rang.

(A suivre.)

UNE STATUE A ARMAND CARREL

Un des maîtres du journalisme français, Armand Carrel, va avoir sa statue. Le conseil municipal de Rouen vient de voter, à l'unanimité, dans ce but, un crédit de 5,000 francs.

La mémoire du grand journaliste a certainement droit à cet hommage qu'il est permis de considérer comme tardif.

PROJET DE LOI SUR LE CUMUL

Il est question d'un projet de loi présenté par deux membres de l'Union républicaine, qui obligerait les députés qui cumulent les emplois à se représenter devant leurs électeurs pour demander la confirmation de leur mandat.

LE SERVICE DE LA PRESSE

On parle d'une nouvelle reconstitution du service de la presse au ministère de l'intérieur.

LA DÉMISSION DU PRÉFET DE POLICE

M. le préfet de police serait, dit-on, résolu à donner sa démission, si les crédits qu'il va demander au Conseil municipal pour l'augmentation du corps des gardiens de la paix lui étaient refusés.

ENVOI DE CANONNIÈRES EN COCHINCHINE

Les deux canonnières le *Léopard* et la *Fanfare*, qui se trouvaient sur les côtes de Tunisie, viennent d'être expédiées en Cochinchine pour surveiller les côtes du Tonkin, conformément au vote de la Chambre. La se bornent, pour le moment, les mesures prises en vue d'une expédition dans ces parages.

ACTES OFFICIELS

Le *Journal officiel* publie les nominations suivantes : M. de Balloy est nommé ministre plénipotentiaire de 2^e classe et chargé par intérim de la légation française à Téhéran.

La démission de M. de Billing, qui a été mis en disponibilité, est acceptée. M. Camille Sée est nommé conseiller d'Etat.

M. Tartari, professeur de droit romain à Grenoble, est transféré dans la chaire du Code civil.

PROCÈS INTENTÉS PAR M. TONY RÉVILLON

M. Tony Révillon traduit en police correctionnelle ceux qui l'ont diffamé pendant la période électorale.

LETTRE DE VICTOR HUGO

AU MAIRE DE SAINT-QUENTIN
Paris, 9 octobre.
Victor Hugo a adressé la lettre suivante au maire de Saint-Quentin :

« Monsieur le maire,
« La ville de Saint-Quentin m'adresse une invitation glorieuse. Venant d'elle j'en suis profondément touché et je ne puis malheureusement m'y rendre.

« Veuillez offrir ma reconnaissance et mon regret à la noble ville. Votre fête est une fête française. Nous suivons les grandes traditions à la fête desquelles vous vous êtes placés.

« Nous serons de bons compatriotes dans la guerre-éclatée bons citoyens dans la paix. Je presse toutes les mains cordiales.

« VICTOR HUGO. »

Tunisie

Le commandement des troupes
Tunis, 9 octobre.
A la veille de la reprise des opérations militaires en Tunisie, il est intéressant de savoir exactement comment est constitué le commandement des troupes.

Le général Saussier a la direction effective des opérations.

Le général Japy, qui vient d'être mis à la disposition du général Saussier, a le commandement :

1^{er} Des deux brigades Cailliot et Marnand ; 2^e De tout le territoire compris entre le pays des Kroumirs, la vallée de la Medjerda et Tunis.

La place de Tunis sera placée sous les ordres d'un officier supérieur, soit le général d'Amberg, soit le général Philibert, au choix du général Saussier.

Le général Logerot a le commandement :

1^{er} Des brigades Sabatier et Etienne ; 2^e Des territoires compris entre toute la région du sud de la Régence.

Il aura sous ses ordres l'un des généraux qui n'aura pas été employé pour commander la place de Tunis.

Enfin, le général Foremol a le commandement de la colonne qui s'est formée à Tebessa.

Il convient d'ajouter que les garnisons du littoral, Sfax, Gabès, Sousse, etc., sont placées sous un même commandement.

Nous croyons savoir également que le général Poizat a été investi du commandement de l'artillerie et que la direction de tous les services administratifs va être confiée à M. l'intendant Mony.

Duplicité de Mohamed

Tunis, 9 octobre.

Nombre de personnes prétendent que Mohamed-Khasnadar n'a été nommé premier ministre qu'à la suite d'intrigues ayant pour but de créer des difficultés et des obstacles qu'on ne pouvait plus faire tomber par Mustapha et qu'on avait intérêt à voir se perpétuer.

Par sa duplicité, le nouveau premier ministre tunisien nous a forcés à changer notre plan de campagne. La majeure partie des révoltes est à Medjerda. Le drapeau blanc est hissé sur le casbah de Kairouan. Les notables de la ville sont partis faire leur soumission au bey de Tunis. Les portes de Kairouan seront ouvertes et les Français pourront y entrer sans difficultés.

De cette façon, les bandes arabes pourront s'échapper encore une fois, et ce manège peut durer longtemps.

Punition des Rebelles

Le ministre de la guerre a couronné l'ordre aux commandants des corps expéditionnaires

res d'Afrique de faire désormais procéder aux exécutions des rebelles par la décollation et non par la fusillade.

LES DÉCÈS EN TUNISIE

Paris, 9 octobre 1881.
Une dépêche de Londres dit que le correspondant à Marseille du *Daily News* affirme que les décès des troupes françaises en Tunisie atteignent le chiffre énorme du « dix-huit pour cent. »

PILLAGE D'HAMMAMET

Tunis, 9 octobre 1881.
Après que nos troupes eurent quitté Hammamet les insurgés attaquèrent la ville. Les habitants firent une défense courageuse et ne cédèrent que devant les masses nombreuses d'insurgés. La ville a été prise et pillée. Il n'y a aucun détail.

Une caravane et vingt chameaux, a été pillée entre Soliman et Hammamet.

ÉTRANGER

ANGLETERRE

Un discours de M. Gladstone
Leeds, 9 octobre.
Dans un discours qu'il a prononcé au grand meeting qui s'est tenu dans cette localité, M. Gladstone a félicité le parti libéral d'avoir obtenu l'exécution du traité de Berlin concernant le Monténégro et la Grèce ; il a blâmé les expéditions de l'Afghanistan, qu'il a qualifiées d'entreprise folle et criminelle. Il a constaté les bienfaits de l'intervention anglo-française en Egypte ; il a déclaré que l'Angleterre devra chercher à agir strictement de concert avec le gouvernement allié et ami de la France, sans chercher à rendre les intérêts anglais prédominants.

Relativement au Transvaal, M. Gladstone a dit qu'il est possible que les conditions du traité avec les Boers soient modifiées sans atteindre la dignité de l'Angleterre. Il a conclu en déclarant que la politique du parti libéral est une politique de paix et de justice.

ITALIE

Le traité de commerce
Florence, 9 octobre.
L'interdiction des négociations du traité de commerce franco-italien produit partout en Italie la plus fâcheuse impression.

Il y a lieu de croire qu'elle ne répond nullement aux désirs du cabinet. On ne doute pas du succès final des négociations qui seront prochainement reprises.

Le Syndic de Rome

Le député Piancini, ancien syndic de Rome, a été nommé une seconde fois à ce poste, vacant depuis plusieurs années.

L'Effectif de l'Armée

Il se confirme que le gouvernement a l'intention de proposer au Parlement la formation de deux nouveaux corps d'armée. Désormais l'effectif serait de 410,000 hommes.

Nouveaux complots contre le Czar

Saint-Petersbourg, 9 octobre 1881.
La police vient, comme vous le savez, de découvrir un nouveau complot contre le vic d'Alexandre III. Quand je dis qu'elle l'a découvert, c'est une façon de m'exprimer ; il serait plus juste de dire qu'elle en a été prévenue.

Une lettre anonyme adressée au général Kosloff, grand-maître de police de Saint-Petersbourg, vient l'informer, il y a quelques jours, que les nihilistes se proposaient de poignarder le nouveau czar — l'emploi des bombes ayant été rejeté par le comité exécutif comme faisant trop de victimes innocentes.

Le nouvel attentat contre l'empereur devait être consommé un dimanche, à son retour du razvod. Le razvod est la parade de la garde impériale qui, chaque dimanche, a lieu au manège Michailowski.

Parmi les nombreuses personnes arrêtées se trouvent deux femmes de l'Ecole de médecine sur lesquelles on a découvert des papiers fort compromettants. L'instruction se poursuit avec activité et toutes les mesures sont prises pour connaître les auteurs de cette tentative criminelle.

On va juger dans quelques jours le grand procès politique dans lequel sont impliquées plus de quatre-vingts personnes accusées d'avoir complotté le renversement du gouvernement existant.

Il sera jugé à huis-clos, et plusieurs journaux étrangers n'ont pu obtenir pour leurs correspondants l'autorisation d'assister aux débats.

Comme vous le voyez, l'agitation nihiliste recommence de plus belle ; chaque jour la police procède à de nombreuses arrestations.

DÉPÊCHE FINANCIÈRE

Paris, le 8 octobre 1881.
Les dispositions de notre marché sont meilleures, rentes et valeurs sont très recherchées, les cours se relèvent promptement.

Le 5 0/0 à 116.42 et le 3 0/0 à 81.50.
L'Espagne extérieure varie de 36 1/8 à 36 7/8.

Bonnes demandes sur le Crédit Foncier à 17.50. La Foncière de France et d'Algérie se traite aux environs de 620.

L'obligation des Messageries fluviales a des demandes suivies.

L'action Maltra voit des ordres d'achats nombreux, qui tendent à provoquer un relèvement des cours.

Le Crédit général français se tient à 835, et la Banque Transatlantique à 675. La Banque Nationale atteint les cours de 685 et 690.

La Compagnie Franco-Algérienne cote à 335.

L'action Alais au Rhône a été très fermée à 505, l'obligation s'est échangée à 314.75. Bon courant d'affaires sur la Banque de Prêts aux environs de 630. L'Hypothèque Foncière reçoit les demandes d'obligations de 500 francs, rapportant 5 0/0.

La Caisse viennaise a déjà des souscriptions très nombreuses d'obligations de Compagnies des ateliers et chantiers du Rhône. On est resté à 665 en clôture sur la Société générale de laiterie.

La Société Française financière a franchi le cours de 995.

Nord, 2140. — Orléans, 1355.

Crime horrible à Marseille

Marseille, 9 octobre.
Un horrible crime a été commis, cette nuit, entre le pont du Canal et les échantillons, sous la belle allée des platanes séculaires bordant la rivière.

Des clairons du 17^e de ligne, venus là à six heures du matin, pour leurs exercices, ont découvert le cadavre d'un jeune homme, d'une vingtaine d'années, proprement vêtu et horriblement mutilé.

A quatre-vingts pas de là, on remarquait une mare de sang encore frais, et les habitants de deux maisons voisines avaient entendu des cris, si cet infortuné jeune homme n'avait été étouffé ou assommé sur le coup par la lourde pierre qui lui a écrasé la tête.

Il est incontestable que le vol a été le mobile de ce crime.

L'identité de la victime n'a pu encore être établie et son meurtrier est inconnu. Le parquet continue son instruction sur les lieux.

Voir les dépêches de la dernière heure à la troisième page

Inauguration

DE LA
Ligne de Lyon à St-Genis-d'Aoste

Mon cher directeur,
Voyage charmant. Je ne vous ferai pas la description de toutes les gare rencontrées, un mot sur les principales.

Morestel, joli chef-lieu de canton établi à l'embranchement de plusieurs routes ; il est bâti en amphithéâtre contre un mamelon dominant la vaste plaine qui se développe du côté du Rhône ; l'horloge publique, placée au sommet d'une tour élevée sur un petit rocher, annonce à tous les environs la marche du temps.

Nous nous dirigeons rapidement sur Crémieu ou un *hunch*, nous attendons. Nous profitions d'un arrêt d'une heure et demie pour aller visiter cette petite ville très ancienne, ayant fait partie de la baronnie de la Tour-du-Pin, et où les dauphins y avaient un château de plaisance.

Crémieu, qui a perdu beaucoup de son importance, conserve encore un cachet des temps féodaux. Ses maisons lourdes et massives, ses rues étroites, ses énormes pans de murs, attestant l'existence des châteaux-forts, ses fossés où coule un tout petit ruisseau d'eau cristalline, tout cela lui donne un certain cachet pittoresque qui charme l'artiste aussi bien que l'historien ou l'archéologue.

Nous regrettons que les coups de sifflets nous obligent à quitter ce charmant séjour.

Des détonations de boîtes nous annoncent que nous sommes arrivés à St-Genis-d'Aoste, toute la population est sur pied ; drapeaux, guirlandes, la ville est en fête.

J'oubliais de vous dire que, à la station des Avenières, la fanfare de cette patriote et démocratique population nous accueillait par la *Marseillaise*.

Nous entrons à une heure dans la salle du banquet magnifiquement décoré et éclairé.

Le service parfait, les mets fins et délicats, les vins... cuisine et cave de Casati... c'est tout dire.

Nous remarquons à la table d'honneur, MM. les sénateurs Ronjat, de l'Isère ; Vallier, du Rhône ; MM. Marion, Couturier et Buyat, députés.

MM. Ferrer, DeBois, Terrier, Gay, membres du conseil général du Rhône, l'honorable conseiller général de l'Isère.

M. Gaillon, maire de Lyon, M. le préfet du Rhône, MM. les sous-préfets de l'arrondissement de Vienne et de la Tour-du-Pin, MM. le colonel Haillet, représentant M. le général Carrière-Tréport, le général Arnoux, commandant la place, M. Dhombe, colonel du génie, et autres dont le nom nous échappe.

M. Alphonse Van Hoegaerden, administrateur du chemin de fer de l'Est de Lyon, M. Mathieu, directeur de l'Administration des Tramways de Lyon, MM. Gomot, secrétaire général du conseil général du département du Rhône et Charas, chef de division à la préfecture.

La presse lyonnaise en entier était représentée.

Au dessert, M. l'administrateur du chemin de fer de l'Est a pris la parole pour remercier les invités d'avoir bien voulu, par leur présence, contribuer à l'éclat de cette fête pacifique.

M. le préfet a répondu que grâce au gouvernement républicain la France jouit d'une prospérité et d'une tranquillité qui lui permettent de poursuivre les grands travaux qui font sa gloire et sa richesse ; il boit à la prospérité de la Compagnie nouvelle.

M. Buyat et M. Marion ont aussi pris la parole pour démontrer tout ce que cette nouvelle ligne devra procurer de bien-être soit moral, soit matériel, parmi ces populations agricoles.

M. le maire de Saint-Genis-d'Aoste a remercié la Compagnie qui, par son

tracé a créé un trait-d'union entre leur ville et la cité si importante de Lyon.

M. Terrier regrette que M. le président du Conseil général du Rhône ne soit pas présent et mieux que lui ne se fasse l'interprète de tous, pour remercier ses collègues de l'Isère qui les ont si gracieusement invités à cette fête.

M. Buyat, au nom du Conseil général de l'Isère, remercie le Conseil général du Rhône, lesquels ont de telles affinités, que l'un et l'autre ne font qu'un.

M. Bachelier, ingénieur, boit en l'honneur de la presse lyonnaise et M. Duvand, rédacteur en chef du *Petit Lyon*, lui répond au nom de ses collègues.

Le train siffle, la locomotive souffle et nous partons pour Lyon... Inutile d'ajouter que toutes les gares sont illuminées, enguirlandées. Les populations, à chaque arrêt, accueillent avec un cri de vive la République !

Vous voudrez bien, mon cher Directeur, excuser le décaissement de ce compte-rendu fait au courant du crayon et qui doit se ressentir du cahos de mon compartiment.

Lyon, 9 octobre 81
F. F.

BULLETIN MILITAIRE

Avant-hier à sept heures et demie du soir est passé à Lyon un train spécial de troupes dans lequel se trouvait la 4^e compagnie des ouvriers des chemins de fer du 1^{er} régiment du génie commandée par le capitaine Picard (200 hommes), plus 80 hommes du train des équipages appartenant aux 1^{er}, 2^e, 22^e escadrons formant ensemble le 20^e.

Ces troupes venant de Versailles sont à destination de Marseille (pour l'Algérie).

Hier un autre train spécial est parti de Chasse pour Valence, pour transport de troupes à destination de Toulon.

LES ENGAGÉS CONDITIONNELS D'UN AN
Les engagés conditionnels d'un an seront désarmés le vendredi 18 novembre et renvoyés dans leurs foyers le lendemain 19. Ils avaient été appelés le 21 novembre 1880.

Il est à peu près certain que les engagés conditionnels de 1881 recevront leur ordre d'appel pour le jeudi 17 novembre.

La date de l'incorporation des deux portions du contingent de la classe de 1880 n'est pas encore complètement arrêtée. Il est fort probable cependant que les hommes de la première portion seront mis en route le lundi 21, et ceux de la deuxième portion huit jours après, le 28 novembre.

On lit dans le *Moniteur* :
« Après la déclaration si catégorique de la circulaire du 17 septembre « qu'un militaire de la classe 1876 ne serait plus envoyé en Algérie », voici que le ministre fait tirer au sort parmi les militaires de cette classe et qu'il incorpore dans les troupes qui doivent aller renforcer nos colonnes expéditionnaires les malheureux qui prennent un mauvais numéro. Les choses se passent ainsi à Charleville, elles se passent de même au Havre, c'est un de nos confrères de province qui nous l'affirme, le *Réveil des Ardennes* ; elles doivent se passer aussi de même dans toutes nos villes de garnison. »

Commandant A...

LA CONFÉRENCE DE M. MILLAUD A PIERRE-BÉNITE

M. Millaud, sénateur du Rhône avait réuni hier une nombreuse assistance dans la salle de M. Odet, négociant à Pierre-Bénite.

Brillamment décorée de drapeaux aux couleurs nationales, d'oriflammes de toute sorte, la salle présentait un aspect des plus attrayants.

On attend le spirituel et éloquent conférencier et le nom de Millaud est sur toutes les bouches.

Il arrive enfin et les fanfares de Pierre-Bénite et de Vernaison font entendre un morceau fort applaudi.

M. Varambon, qui était attendu, s'est fait excuser par lettre ; sa présence à Paris était indispensable. M. Millaud, du reste, est l'interprète des sentiments de l'honorable député.

La séance s'ouvre, à l'unanimité l'honorable M. Fond est nommé président et nous remercions sur l'estrade MM. Pierron, conseiller d'arrondissement ; Malard, maire de Pierre-Bénite, qui s'est montré pour nous d'une grande urbanité ; Michel, maire d'Odolins ; Clauzier, adjoint de Pierre-Bénite, et enfin M. Odet, négociant dont nous avons parlé plus haut.

Après les premières formalités, M. Fond, président, donne la parole à M. Millaud, qui avec sa désinvolture du meilleur goût, se lève et au milieu de l'attention et du silence général prononce un discours fort applaudi ; le discours le mérite, il est, du reste, touché au coin de l'éloquence parlementaire, M. Millaud est continué du fait.

Au point de vue de l'œuvre des écoles laïques et obligatoires, M. Millaud félicite la commune de Pierre-Bénite des efforts qu'elle a faits pour les établir sur des bases solides dans la localité.

« C'est beaucoup, dit-il, quela gratuité mais ce n'est pas assez. »

« C'est beaucoup que la laïcité, mais ce n'est pas assez. »

M. Millaud aborde ensuite la politique parlementaire, les devoirs du député, du représentant de la volonté nationale, le devoir des électeurs ; l'absentéisme qu'il flétrit avec une grande éloquence, affirmant que dans des circonstances sérieuses celui qui s'absenté, celui qui n'ose affirmer son opinion n'est pas digne du nom de citoyen.

Nous partageons son avis ; nous flétrissons mais même ceux qui ne sont ni figure ni raisin, ceux qui sont les Abelard de la politique.

Avis à qui de droit « je me défie de ceux qui s'absentent, dit-il, c'est la plus détestable des politiques. » (Bravos prolongés.)

L'orateur établit ensuite les devoirs du député, s'il est avocat, médecin, ne peut trancher à priori une question militaire, *vice versa*, mais alors il faut, dit-il, que le député travaille, qu'il se mette au courant de la situation, sous peine de mal voter, et alors il ne remplit pas son devoir. (Bravos prolongés.)

M. Millaud déclare qu'il s'est prononcé pour le *gulin de liste* ; là, nous sommes en accord avec lui ; il ne craint pas que le dictateur puisse émerger de ce genre de vote.

Nous aspects son opinion, mais nous sommes loin de la partager ; que l'honorable sénateur ne nous en veuille pas, mais selon nous, le scrutin de liste ressemble trop à une sorte de plébiscite forcé, et le dictateur en serait le résultat fatal, indéfinissable, au profit de l'élu d'un grand nombre de départements qui, dans un moment d'enthousiasme donneraient leur voix à un homme qui, un jour ou l'autre, s'appuyant sur ces suffrages, engloberait le pouvoir ; c'est la tyrannie en perspective.

M. Millaud flétrit ensuite les Bonapartes, le 18 brumaire. Ah ! là l'orateur a eu de beaux mouvements oratoires et les braves lui ont pas manqué.

L'éloge Victor Hugo et de Schoelcher a obtenu un véritable succès d'enthousiasme ; nous avons sursauté.

Mais nous avons dû rester très froids lorsque M. Millaud a soutenu la thèse des armées permanentes.

La République, dit-il, doit rester armée en réserve des monarchies qui l'entourent.

Non, c'est pas notre avis ; pas d'armée permanente, la France armée pour la défense de son territoire, et en pareil cas, tous les enfants seraient debout ; mais en temps de paix, des milices citoyennes suffisantes pour le maintien de la paix intérieure.

Nous revenons à lui pour la question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat ; c'est notre programme, qu'on la demande, nous y applaudissons et nous soutenons de toutes nos forces ce qui a été adopté dans tous les programmes de ceux qui ont été élus du 21 août et du 4 septembre.

M. Fond n'est pas ennemi de la révision de la Constitution.

Il verra permanence du Parlement : c'est très juste, nous venons de reconnaître l'insuffisance de cette mesure.

Il dit la loi sur la magistrature et finit par une belle péroraison, applaudie juste titre.

Arrêts-nous.

Les mœurs de Vernaison et de Pierre-Bénite ont fait florès ; la *Marseillaise* le *Chant du Départ* sont acclamés.

Une fête au profit des écoles est faite par un charmant jeune fille ; à la suite de la quête, M. le maire de Pierre-Bénite nous invite gracieusement à assister à banquet.

En l'honneur Mlle Dimer, fort gentille personne mise avec un goût exquis nous offre une pièce de vers acclamée comme elle le mérite : diction remarquable, gestes sobres et mesurés, cette jeune fille enlève les suffrages de l'assemblée ; c'est justice.

En la banquet à lieu, les discours, les toasts se succèdent ; quelques morceaux de musique se font entendre et nous quittons Pierre-Bénite en charmante compagnie.

Nous sommes obligés d'abréger ce compte rendu, la place nous est refusée et l'hôte s'avance, nous le remercions ; nous sommes heureux de nous étendre sur ce charmant après-midi, où la plus franche cordialité n'a cessé de régner entre un des organisateurs de la fête, M. Pic, conseiller municipal de Pierre-Bénite, s'est montré aussi gracieux qu'il était possible de l'être avec ses invités.

Henry LAPEYRE.

ÉTÉ AEROSTATIQUE

Il y a deux heures de l'après-midi, il faisait un temps superbe, et bon nombre de Lyonnais s'étaient donné rendez-vous sur le coin de Midi.

La fête aérostatique qui y avait lieu était pleine d'attrait, le public avait tenu à monter qu'il savait apprécier ces fêtes si intéressantes au point de vue scientifique.

D'abord, ce n'était pas tout !

M. Lusin, qui tous les Lyonnais connaissent, avait promis de courir contre M. Balonice, surnommé l'homme cheval, et c'est simple tournoi était aussi le grand attrait de la fête.

La course a commencé entre MM. Delatouche, Chénin, Jean G., et Gardet ; elle a été gagnée par Delatouche.

M. Delatouche, âgé de 37 ans, tour de pied, celui-ci mesurait 200 mètres, M. Delatouche a fait 30 tours, soit 45 kilomètres, en 4 heures 30 minutes ; ses deux partenaires ont couru 11 fois la piste pendant le même laps de temps.

Pendant que l'on continuait le gonflage de la *Ville de Rouen*, un gymnaste qui s'est livré à des exercices surprenants d'adresse et d'habileté.

25 heures du soir, la *Ville de Rouen* se balancait majestueusement dans les airs. Le ballon contenait MM. Porlier et Despois, deux membres de l'Académie d'arrestation météorologique de France.

Le traditionnel *litchi* fut relâché bientôt le ballon s'est élevé lentement se dirigeant vers le sud-ouest.

Le public s'est ensuite retiré très satisfait d'avoir passé une bonne journée.

Nous avons remarqué plusieurs membres de la Société aéronautique de France et M. Joseph Sabatier, directeur de la *Jeune République* et membre correspondant de l'Académie d'arrestation météorologique de France.

On nous annonce pour dimanche prochain, une nouvelle fête aérostatique donnée par l'Académie.

Les organisateurs promettent des merveilles.

8 heures soir. — Le ballon la *Ville de Rouen*, après un court voyage d'environ

un quart d'heure, est descendu dans une villa de Sainte-Foy-les-Lyon.

MM. Porlier et Despois sont immédiatement rentrés à Lyon, en laissant le ballon dégonflé, la nacelle et les accessoires, dans la propriété où leur descente s'est opérée.

CHRONIQUE LOCALE

Pensions Municipales

Sur le rapport de M. Javot, le conseil municipal, dans sa séance du 8 septembre dernier, a voté un secours annuel et viager de 800 fr., à compter du 1^{er} octobre 1880, à M. Barqui, ancien professeur à l'Ecole de la Martinière.

Le Lycée de Lyon
La rentrée des élèves du Lycée de Lyon qui devait avoir lieu le 12 octobre, a été renvoyée au jeudi 21.

On demande un jeune homme de 14 à 45 ans pour apprendre la lithographie, de

d'avance, ils ne doivent payer que les séries qu'ils reçoivent, à raison de 75 c. la

1/2 0/0	—	1 an.
1/4 0/0	—	18 mois.
1/2 1/2 0/0	—	2 ans.

véritablement que la nature, en donnant
quinquins d'une saveur qui le fait rejeter

ple de pain et des matières amylacées offrir enfin au malade une délicieuse boisson qui vient justifier cette maxime d'Hippocrate qu'il a prise pour devise : « Celui-

Lyon. — Imprimerie du *Kérel Lyonnais*,
rue des Marronniers, 8.

A LA BELLE FERMIÈRE
Immenses arrivages
DE VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS POUR HOMMES ET ENFANTS
2.000 Pardessus bien doublés, valeur réelle 35 francs, vendus: **25 fr.**
50, rue de la République & rue Confort, 15
LYON

Going Low